Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,

Ce CDEN se tient après l'attentat raciste de Trappes. Nous souhaitons rappeler avec horreur et une profonde indignation que le racisme tue. Cet attentat s'inscrit dans un contexte de banalisation et d'intensification des discours racistes, islamophobes et xénophobes, portés par l'extrême droite et relayés par certains médias. Face aux discours de haine, aux logiques de division, au rejet de l'autre et aux remises en cause des droits et des libertés, la FSU réaffirme son attachement aux valeurs de solidarité, d'égalité et d'émancipation. L'École publique laïque a, à cet égard, une responsabilité particulière : elle doit rester un lieu de mixité, de construction de l'esprit critique et de lutte contre toutes les discriminations.

Ces dernières semaines, la colère sociale s'exprime à travers de nombreuses mobilisations lycéennes, étudiantes, syndicales et citoyennes contre la vie chère. Elles témoignent d'un profond mécontentement face à la dégradation des conditions de vie et de travail et à l'absence de réponses aux revendications. Le 5 novembre, 1,6 million de personnes étaient dans la rue pour défendre des exigences communes : vivre dignement de son travail, accéder à des services publics de qualité, donner des moyens à l'éducation et participer aux décisions qui les concernent.

Dans l'Éducation nationale, la FSU porte ces mêmes exigences : des moyens à la hauteur des besoins, une amélioration des conditions de travail et d'apprentissage, des salaires revalorisés significativement par le dégel du point d'indice et son indexation sur l'inflation, un statut pour les AESH et un service public d'éducation ambitieux, émancipateur et accessible à toutes et tous.

Or, cette dynamique sociale se heurte aussi à des réponses politiques préoccupantes. Nous condamnons fermement les violences policières. Nous alertons l'État, par le biais de son représentant le Préfet, que les restrictions ou interdictions de manifester, les couvre-feux, les fouilles aléatoires, l'usage disproportionné de gaz lacrymogène, les entraves à l'expression collective et, plus largement, le recul des espaces de dialogue et de contestation sont autant de dérives autoritaristes que nous ne pouvons accepter. Enfin, nous prenons acte des déclarations hasardeuses sur le nombre de personnes dans la rue : 116 mille manifestant.es le 5 novembre quelques jours après avoir annoncé que 30 mille casseurs avaient déferlé dans le centre-ville de Marseille ?

Ces pratiques, qui visent à décourager l'envie de manifester, s'appliquent désormais aux adolescent.es et nous concerne directement, en tant que personnel de l'Éducation

nationale. Quand on gaze le parvis d’une Cité scolaire, le gaz ne fait pas la différence entre les poumons d’un.e lycéen.ne engagé.e et celui d’un.e collégien.ne qui cherche à rentrer devant des cordons de CRS tout harnachés. Ce n’est pas un message rassurant envoyé à nos élèves, c’est une sommation à la soumission alors même qu’iels n’ont pas été entendus avec sérieux.

Nous condamnons fermement le fichage de lycéen.ne.s mobilisé·es pour défendre leurs conditions d'étude et leur avenir. Photographier des jeunes engagé·es dans une mobilisation, recueillir des informations les concernant et les exposer à des pratiques d'intimidation constitue une atteinte grave à leurs libertés fondamentales. Nous dénonçons également les pressions exercées sur les professeur.es qui cherchent à préserver le dialogue avec les jeunes ou s’interposent quand les forces de l’ordre les chargent.

Le silence du gouvernement trahit sa volonté de laisser le conflit s’enliser, en prétendant qu’il a déjà donné une réponse. Il pousse le personnel de direction à rouvrir à tout prix des lycées où pourtant la mobilisation continue et les conditions d’accueil sereines des élèves ne sont pas réunies. Monsieur le DASEN, rouvrir par la contrainte n’a pas de sens, car on n’enseigne pas par la terreur. C’est mettre en danger à la fois les élèves, mais aussi les membres du personnel, certes des équipes de direction mais aussi des conseillers principaux d’éducation, des AED, des agent.es d’accueil qui sont pour beaucoup au bord de la rupture.

Enfin, nous dénonçons le passage au distanciel comme substitut de réponse concrète à la mobilisation. Monsieur le Dasen, monsieur le Préfet, on ne peut pas rétablir un dialogue par la menace et la coercition, seulement par une écoute respectueuse et honnête.

Nous vous demandons :

- de faire cesser au maximum l’intervention des forces de l’ordre contre les élèves aux abords des lycées.

- de ne pas ouvrir les établissements à tout prix quand la mobilisation bat son plein : la police intervient, nos élèves sont traumatisés ou rentrent chez eux, les portes rouvrent et nos classes sont vides ou presque, il est impossible d’enseigner. Sur le papier le lycée est ouvert, dans les faits, on l’a fermé en aggravant les tensions.

- de nous communiquer le nombre de sollicitations de la police par établissement depuis le début du mouvement, l’autorité qui les a décidées et le bilan des élèves interpellé.es ou blessés.

- d’abandonner tout fichage et toute sanction disciplinaire à l’encontre d’élèves mobilisé.es pacifiquement ou de personnel qui aurait tenté de mettre fin aux actes de

violence devant les établissements, notamment en s'interposant entre policiers et élèves quand le contact allait devenir physique. Tous nos efforts doivent actuellement tendre vers le rétablissement de l'écoute et d'un dialogue réel.

De même, nous tenons à rappeler que le devoir de réserve concerne particulièrement les fonctionnaires d'autorité que sont, dans l'Éducation nationale, les inspecteurs et inspectrices et les personnels de direction du secondaire. Aucun·e enseignant·e n'est fonctionnaire d'autorité et à ce titre dispose d'un droit d'expression et d'opinion, aucune consigne de muselage de leurs paroles ne peut donc être donnée.

Certaines de nos revendications, restées lettre morte depuis trop d'années, ont repris vie par la voix de la jeunesse : postes d'enseignant.es, de CPE, d'AED, de psychologues, d'infirmières, d'AESH, effectifs allégés, abrogation du bac Blanquer et de Parcoursup, ouverture de places dans le supérieur, rénovation du bâti… Nous nous retrouverons donc aux côtés de nos élèves lors de la manifestation du 17 novembre afin qu'enfin ces demandes minimales soient prises en compte. Il faut desserrer l'étau budgétaire et obtenir des moyens pour l'école. C'est pourquoi les annonces du ministère d'alléger les effectifs en lycée sans que des créations de postes soient envisagées nous interpelle : y aura-t-il une pression sur les collèges ?

Cette rentrée a aussi une nouvelle fois démontré combien les conditions matérielles d'exercice sont problématiques dans les Bouches-du-Rhône : plusieurs écoles dans le département ont fait leur rentrée avec une moyenne de 29 élèves par classe et les conditions de travail y sont dégradées.

Les épisodes de fortes chaleurs, désormais récurrents, rendent de nombreux établissements difficilement supportables pour les personnels et les élèves. Ventilateurs personnels, fenêtres occultées, couvertures de survie : les solutions de fortune se répètent chaque année. Il n'est pas entendable qu'une conseillère départementale puisse dire que tous les collèges du département sont prêts à accueillir les périodes caniculaires que nous connaissons. Le CD 13 doit investir d'urgence dans la rénovation des bâtiments scolaires pour répondre à l'enjeu climatique.

Nous nous interrogeons aussi sur la non présentation à ce CDEN de la ressectorisation nécessaire des collèges Caroline Aigle et Joseph D'Arbaud. Quand on sait avec quelle rapidité l'an dernier une division a été ouverte au Collège de Trets pour des élèves du Var, il semble qu'il existe des priorités qui ne sont pas celles du terrain.

Alors que les collèges publics marseillais manquent de moyens, de l'argent public finance des établissements privés comme le Collège Loyola, passé au bout d'un an seulement sous contrat avec l'État. La FSU avec l'OFSEP 13 demande à être consultée sur ces financements du privé par l'argent public et s'y oppose par

conviction. Elle réclame un plan d’urgence dans les Bouches-du-Rhône, qui investisse massivement dans une école publique, laïque et émancipatrice, garante de la mixité sociale et du vivre-ensemble.

En premier degré, nous voulons un effectif de 19 élèves par classe pour se positionner au même niveau que la moyenne des pays européens, un vivier de remplaçant.es équivalent à 10 % des effectifs pour pallier les absences et permettre une réelle formation continue, la création de dispositifs ULIS nécessaires, le recrutement de personnels RASED pour les réseaux d’aides complets, un jour de décharge hebdomadaire pour les directions de une à trois classes, l’amélioration des décharges pour les écoles de 4 classes.

Le dernier mot ira aux AESH, que nous voulons en nombre suffisant sous un statut de fonctionnaire de catégorie B.

C'est à partir de ces constats et de ces exigences que nous souhaitons aborder ce CDEN.